



ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLES DE LA BRACONNE

Procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 Octobre à Hiersac (16)

Programme de la matinée :

- 9 h 00 Accueil des adhérents et invités
 Le mot d'accueil par M. Melin, Maire de Hiersac
- 9 h 15 Assemblée générale
- Rapport d'activités et moral
 - Rapport financier
 - Projets 2008
 - Elections au conseil d'administration
 - Questions diverses
- 11 h 30 Hommage aux frères Nepoux (devant maison familiale)
- 11 h 45 Monument aux Morts
- 12 h 00 Verre de l'amitié offert par municipalité de Hiersac
- 13 h 00 Repas pris en commun (36 inscrits)
 l'auberge du Pont de la Meure – Nersac

Invités présents : 6 (par ordre alphabétique)

BRANCHUT	Guy	Maire de Brie, CG 16
LAMBERT	Jérôme	Député 16
LOUIS	Didier	CG 16
VIOLLET	Jean-Claude	Député 16
En fin de matinée,		
PINVILLE	Martine	Députée 16
RULLAC	Patrick	Directeur du service déptal de l'ONAC,

Adhérents présents : 30 (par ordre alphabétique)

AUVIN	Marcel	79 Montalembert
BEAUFILS	Jean Pierre	33 Coutras
BEAUFILS	Josette	33 Coutras
BERNARD	Pierre	16 Angoulême
CAPOROSSO	Joëlle	16 Brie
CAPOROSSO	Paul	16 Brie
CHABANAIS	Lucien	16 Angoulême
DAVID	Michel	16 Fléac
DESSENDIER	Michèle	16 Brie
DOGNETON	Camille	16 Ruelle
DOGNETON	Mme	16 Ruelle
GEOFFROY	Henri	16 Puymoyen
GEOFFROY	Mme	16 Puymoyen
GIRE	Roland	16 Brettes
HONTARREDE	Guy	16 Ruelle
LAPOUGE	Annick	16 Brie
MACHET	Alain	16 Mareuil
MACHET	Christiane	16 Mareuil
MARCIQUET	Colette	16 Soyaux
PETIT	Claude	16 Soyaux
PORTAL	Guylaine	17 Rochefort
RATINAUD	Pierre	16 L'Isle d'Espagnac
ROMAIN	Geneviève	16 Hiersac
ROMAIN	Mme (sœur)	16 Hiersac
SAINT JEAN	Claude	16 Angoulême
SAINT JEAN	Luc	16 Angoulême
VIGER	Germaine	16 Rouillac
Président	FNACA	16 Hiersac
2 Porte drapeaux	Association locale FNACA Hiersac	

Etaient excusés dont 24 pouvoirs donnés (par ordre alphabétique)

ARNAUD	Philippe	Sénateur
ACVG PTT	M. Guillot	16 Gond Pontouvre
BAINAUD	Michel	16 Ste Sévère
BAUDET	Jacques	16 Angoulême
BERNARD	France	16 St Michel
BERNARD	Jacques	16 Genté
BESSE	Pierre (Union locale)	16 Ruelle
BUSSAC	Pierre	16 Angoulême
CORBIAT	Jean	33 Dieulivol
CORBIAT	Thérèse	33 Dieulivol
DUSSAIGNE	Georges	16 Asnières sur Nouère
DE RICHEMONT	Henri	Sénateur
GABORIT	Claude	78 Rambouillet
GALLOIS	Claude	16 Angoulême
GARNIER	Serge	17 Angoulins
GERAUD	Marie Laure	17 Pons
HONTARREDE	Josette	16 Ruelle
LAFLEURIEL	Robert	16 Soyaux

LAPLAGNE	André	16 Gond Pontouvre
LAPOUGE	Claude	16 Brie
LASSOUTIERE	Colette	16 Ruelle
MARTIN	Simone	16 Maine de Boixe
MONTALETANG	Odette	16 Ruelle
MOTTET	Philippe	Maire d'Angoulême
NIOT	Daniel	
PEIX	Lucienne	16 Angoulême
PERROY	Louis	16 Taponnat
RENON	Georges	16 Brie
REYNAUD	Marie Line	Députée

Après avoir accueilli l'ensemble des participants à l'assemblée générale et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie Monsieur Melin maire de Hiersac, qui accueille cette AG en sa commune, avec le prêt de la salle des associations, et l'organisation du vin d'honneur en fin de matinée.

Sont remerciés également, l'association d'anciens combattants locales et son porte drapeau, les membres du conseil d'administration qui ont aidé à préparer cette AG, ainsi que les adhérents absents (pour cause d'éloignement ou de santé) qui témoignent sans cesse de leur attachement à l'association.

Puis, la Présidente fait un rappel du programme de la matinée en reprenant les horaires et en organisant les déplacements qui pourront avoir lieu à pieds pour les personnes valides.

- Maison des Nepoux
- Monument aux morts
- Verre de l'amitié : (retour à la salle)
- Puis pour ceux qui restent déjeuner (36 inscrits), un convoi se mettra en route pour Nersac (Pont de la Meure)

En préambule, la Présidente explique le choix de la date et du lieu de cette AG :

Dans les deux histoires des fusillades de la Braconne, les mois d'octobre et novembre sont de sales mois ...

- 1^{er} novembre 1942 : début des arrestations de ceux fusillés le 5 mai 1943
- 1^{er} octobre 1943 : début des arrestations de ceux fusillés le 15 janvier 1944

C'est pourquoi nous nous efforçons de choisir notre date d'AG entre ces deux dates. Cette année cela a été possible, nos agendas le permettaient.

Notre AG se tient dans une commune dont le nom de l'un des fils figure au monument.

Et Hiersac a le triste privilège d'avoir deux jeunes frères inscrits au monument.

Nous avons beaucoup d'émotion à revenir ici honorer deux fusillés de la Braconne : Marc et Marcel Nepoux. Un hommage leur sera rendu tout à l'heure devant leur maison familiale.

Hiersac a déjà accueilli notre association par le passé :

1990 avec Mme Viger comme Présidente

2001 avec Mme Dessendier comme Présidente

voici donc la troisième fois que nous revenons à Hiersac.

Si nous revenons si rapidement sur cette commune, c'est à la demande de M. Melin.. En effet, je me souviens que vous m'avez demandé lors de la cérémonie du mois de mai 2005 de pouvoir faire une AG

de notre association avant votre fin de mandat. Puis, la maladie vous a contraint à passer votre tour en 2006, mais je suis très heureuse de pouvoir exaucer votre souhait et d'être à vos côtés aujourd'hui.

Merci de nous accueillir sur votre commune... et avant de dérouler cette matinée, je vous remets la présidence de cette assemblée générale.

(dixit la Présidente, Michèle Dessendier)

Puis M. Melin prononce quelques mots d'accueil, avant de laisser Mme Dessendier officier dans le déroulement de cette assemblée générale.

Assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité – Rapport moral

Ce que notre association a vécu en 2007 :

- 15 janvier : cérémonie au monument organisée par union locale de Ruelle et la mairie de Ruelle.
- 13 mai : cérémonie organisée par ASFB avec Jacques Carcédo, fils de François Carcédo ancien résistant fusillé au Mont Valérien

La nouvelle dimension donnée au monument depuis son extension demandait un nouveau rituel de commémoration. Après l'appel aux morts des résistants fusillés dans la braconne, les lieux d'exécution symbolisés par chacune des stèles ont ensuite été nommés ainsi que les dates des exécutions et le nombre de résistants exécutés. Pour deux d'entre elles ont également été cités les noms des martyrs. Pour cette première nouvelle manifestation avaient été choisies les stèles représentant les lieux d'exécution de Poitiers-Biard et d'Angers. Ainsi, au fil des années, nous honorerons chacune des victimes gravées dans la pierre, en prenant le temps de s'arrêter sur leur histoire.

La présidente pense qu'à l'avenir il conviendra de donner une autre forme à nos cérémonies, en associant les jeunes afin qu'ils s'expriment et qu'ils construisent un projet autour du monument de la Braconne (histoire, commémoration, signalétique).

- réunions de la commission mémoire en Préfecture, Christiane Machet, représentante de l'association auprès de la commission mémoire à la préfecture, fait un état des réunions auxquelles elle a participé en 2007.
- nombreuses autres cérémonies où l'association est souvent représentée par Guy Hontarrède dont les deux dernières invitations, à savoir :
 - le 22 septembre, la 61ème AG de l'UFAC qui s'est tenue au 515è RT
 - le 7 octobre, la cérémonie à la mémoire de Gustave Normand à Oradour d'Aigre

Le conseil d'administration s'est réuni :

- janvier 2007 pour organiser cérémonie du mois de mai et planifier la lettre du souvenir pour l'année
- avril 2007 pour préparer cérémonie

Nouveauté 2007

La lettre du souvenir : 3 numéros à l'année – Périodicité : 1^{ère} quinzaine Avril (annonce cérémonie), 1^{ère} quinzaine Septembre (cpte rendu cérémonie et annonce AG,), 1^{ère} quinzaine Janvier (compte-rendu AG et annonce cérémonie Janvier)

Tirage à 250 exemplaires (dont 100 adhérents), 0,62 € l'unité (détail en bilan financier)

Travail de composition et typographie : Paul Caporossi

Rédaction et relecture : Guy Hontarrède, Michel David, Michèle Dessendier, et autres membres du CA selon l'actualité et leur disponibilité.

Rapport moral et d'activité adopté à l'unanimité lors du vote effectué à main levée.

Actualité 2007

L'ASFB a présenté 3 personnes volontaires pour lire et commenter la lettre de Guy Mocquet dans un des lycées du département (suite à la première décision en tant que Président de la République qu'à prise Nicolas Sarkozy)

Un bilan est effectué en présence de Michel David et Guy Hontarrède qui étaient recensés par l'ONAC pour participer à cette opération.

Aucun des 3 candidats présentés par l'association, n'est intervenu.

M. Rulac, qui rejoindra notre AG en fin de matinée, nous apprend que seulement 5 personnes avaient émis le souhait de participer, et que seules nos 3 candidatures n'ont pas été reçues par les organisateurs auprès de l'éducation nationale.

Tout le monde tend à dire que la démarche reste positive, même s'il y a eu maladroites de la part du Président de la République dans la présentation du projet. On peut ressentir que les intervenants extérieurs à l'éducation nationale n'ont pas été souhaités. Il conviendrait peut être, si l'opération devait être renouvelée en 2008, d'anticiper un peu plus en préparant conjointement l'intervention avec les établissements scolaires qui le souhaiteraient.

2007 c'est aussi quelques amis qui nous ont quitté

Marie Elisa Baud, veuve de Marcel Baud (décédée 12 mars 2007)

Maria Gallois, veuve de Jean Gallois (décédée 28 sept 2007)

Mme Vallina à Royan, (octobre) belle fille de Margot Vallina décédée à Auschwitz et de Lucien Vallina fusillé à Bordeaux le 21 septembre 1942,

Raymond Mineau, (juin) ami de l'association (a rédigé quelques articles dans Clairière), M. Nogues de Ruelle, M. et Mme Vandeputte de St Projet, au printemps 2007, à quelques semaines d'intervalle.

Pour leur mémoire et pour celle de ceux que nous aurions oublié faute de l'avoir su, il a été observé une minute de silence.

Projets 2008

Cérémonie :

Date fixée au dimanche le plus proche de la date des fusillades du 5 mai 1943, soit **le 4 Mai 2008**

Quelques noms d'invités sont évoqués, mais aucun contact n'étant pris, il conviendra au bureau du CA de se déterminer sur le choix d'un nom, en fonction des contacts que les uns et les autres auront pris.

Signalétique autour du monument associé à un projet pédagogique mené par des jeunes étudiants.

Il conviendrait de constituer un groupe de travail qui effectuerait des recherches sur l'emplacement exact de la fosse où ont été ensevelis les fusillés, afin de la matérialiser, en partenariat avec éducation nationale (des contacts ont été pris avec M. Baleynaud, professeur de technologie au collège Jules Verne).

Sur les conseils de M. Rulac, l'association contactera M. Marquis au Musée de la Résistance.

Ce projet serait financé sur le budget ASFB.

Signalisation RN 141 : quelques membres de l'assemblée évoque le souhait de voir l'accès au monument de la Braconne indiqué depuis la RN 141 (tout comme le Mémorial de Chasseneuil).

Les conseillers généraux présents veulent bien porter cette demande auprès des services de l'état gestionnaire des infrastructures nationales. M. Rulac a également fait savoir à l'association qu'il soutiendrait ce projet. L'assemblée est consciente que ce dossier sera long et difficile à mener, mais s'engage tout de même à l'ouvrir.

Quelques membres regrettent le mauvais état du chemin qui mène au monument. Le Maire de Brie précise que ce chemin relève de la compétence de l'ONF, que même si la commune de Brie l'entretient chaque année au moment des cérémonies, il ne peut y être engagé de travaux de réfection. L'association ne souhaite pas dénaturer ce chemin en y appliquant un enrobé asphalté, seul le calcaire, élément naturel de la forêt, peut être toléré. Malheureusement, trop d'engins l'empruntent tout au long de l'année (engins militaires, agricoles, forestiers et promeneurs), il paraît donc difficile de conserver un chemin en parfait état.

Bilan financier

Préparé et présenté par Annick Lapouge, trésorière de l'association, contrôlé par André Laplagne, trésorier adjoint, et vérifié par Mme Caporossi et M. Ratineau (vérificateurs aux comptes pour l'année 2007), M. Chabonais ayant été excusé.

Le livret épargne laisse apparaître une somme positive de 13 557,38 €

Le compte courant laisse un solde de 127,30 €

Pièces jointes : bilan financier et attestation des vérificateurs aux comptes.

Les vérificateurs aux comptes sont renouvelés pour l'année 2008, il s'agit de :

- Mme Joëlle CAPOROSI
- M. Lucien CHABONAI
- M. Pierre RATINEAU

Le montant de l'adhésion 2008 est proposé à 5 (cinq) euros. Il reste inchangé depuis 2005, l'ensemble de l'assemblée en est d'accord, il est donc voté ainsi.

Rapport financier et montant de l'adhésion 2008 adoptés à l'unanimité lors du vote effectué à main levée.

Elections au conseil d'administration

La présidente fait le rappel de l'article 5 des statuts de l'association qui stipule :

« L'association est administrée par un conseil d'administration de quinze membres élus pour trois ans. Ils sont élus à bulletin secret par les membres présents ou représentés à l'assemblée générale et à jour de leur cotisation.

Le conseil d'administration est renouvelable par tiers chaque année. Les premiers renouvellements seront effectués par tirage au sort. Les membres sortants sont rééligibles.

Au cas où l'assemblée générale ne pourrait avoir lieu une année, le mandat des membres du conseil est prorogé jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée.

Le conseil d'administration désigne son bureau qui se compose d'un président, d'un ou plusieurs vice-présidents, d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint. »

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2008

Josette BEAUFILS

Jean CORBIAT

Colette LASSOUTIERE

Guylaine PORTAL

Claude SAINT JEAN

Seul M. Corbiat nous a fait savoir que si un quelqu'un était candidat pour intégrer le CA, il céderait sa place faut de ne pouvoir nous rejoindre aussi souvent qu'il le souhaite.

Cependant, en l'absence de candidature, il conservera sa place et fera de son mieux pour soutenir l'association dans nos actions.

Les candidatures pouvaient être adressées à la Présidente, ou bien déclarées au plus tard lors de l'assemblée générale ; Aucune candidature n'ayant été enregistrée, il est procédé au vote du tiers sortant ainsi représenté.

Chaque membre adhérent de l'année 2007 peut voter lors de l'assemblée générale.

S'il ne peut participer à cette assemblée générale, il peut donner procuration à un autre membre pour voter en son nom.

Le vote a eu lieu à main levée à la demande de l'assemblée.

Chaque candidat sortant et rééligible est élu à l'unanimité par les membres présents.

Les membres du conseil d'administration se réuniront début décembre pour constituer le bureau.

Rappel du bureau actuel :

- Présidente (M Dessendier)
- Vice Présidents (C Marciquet et J Beaufiles)
- secrétaire (C Machet) également représentante auprès des instances préfectorales
secrétaire adjoint (G Portal)
- trésorier (A Lapouge)
- trésorier adjoint (A Laplagne)

Questions diverses

1 – Par courrier du 13 avril 2007, le colonel Thierry Pelletier, délégué militaire départemental de la charente, s'excusait auprès de l'association de ne pouvoir assister à la cérémonie du 13 mai. Par ailleurs, il suggérait à l'association de ne faire qu'une seule cérémonie par an à la Braconne, en regroupant celle du mois de mai avec celle du 15 janvier.

Les membres présents souhaitent que soient conservées les deux cérémonies, car il s'agit d'histoires différentes organisées par deux entités (municipalité de Ruelle et ASFB).

M. Hontarrède n'écarte pas la possibilité d'alterner les cérémonies d'une année sur l'autre, dans l'avenir.

L'absence des militaires est regrettable pour quelques membres, il est proposé par M. Louis de faire une invitation conjointe Mairie de Brie / ASFB, auprès des instances militaires afin d'espérer avoir leur présence lors des cérémonies du mois de mai.

2 – Christiane Machet émet le souhait de voir le groupe de travail dédié aux recherches sur la fosse de la Braconne, s'intéresser et matérialiser précisément la ligne de démarcation. Ce travail a déjà été effectué en charente et est disponible au musée de la Résistance auprès duquel il conviendra de se rapprocher. Si le projet pédagogique avec les jeunes lycéens aboutit, un thème « ligne de démarcation » pourrait y être associé.

Monsieur le Maire conclut cette assemblée générale en rappelant qu'un hommage aux Frères Nepoux sera rendu devant leur maison familiale. Puis Le cortège se rendra devant le monument aux Morts de Hiersac avant de prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cette matinée est clôturée par un repas pris en commun par les amis (36 personnes) qui ont souhaité s'inscrire. Ce repas est pris au café restaurant l'auberge du pont de la meure à Nersac

La Secrétaire,

Christiane Machet

La Présidente,

Michèle Dessendier